

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N°192

mai 2001

Site Internet : <http://aguilcourt.ifrance.com>



Dimanche 3 juin 2001

départ 15 heures

14^e FOULEES

AGUILCOURTOISES

course sur route de 10Kms

organisée par:

le Comité Sports Loisirs et Culture d' Aguilcourt

Le Mot du Maire

Les déplorables conditions climatiques que nous avons subies depuis plusieurs mois ont noyé les marais qui bordent la rivière Suippe et ces énormes quantités d'eau accumulées s'évacuent très lentement...

L'absence de fortes gelées au cours du dernier hiver n'a pas permis l'élimination des larves d'insectes présentes dans les dits marais...

La conjonction de ces deux phénomènes a eu pour conséquence une importante prolifération d'insectes, dont les plus gênants sont bien sur les moustiques.

Que faire contre cette invasion ??

Il serait envisageable de pulvériser par avion ou par hélicoptère des produits insecticides sur les marais ; cette solution présente néanmoins quelques inconvénients :

- elle est fort coûteuse et devrait être réalisée à grande échelle, c'est à dire également sur le territoire des villages voisins ; mes collègues de Condé et d'Orainville n'envisagent pas une telle opération.

- l'épandage de produits chimiques à proximité des habitations n'est pas dénué de risques : ces produits sont nuisibles aux insectes, mais rien ne garantit leur innocuité pour la santé ou pour la qualité des produits récoltés dans les jardins.

- rien ne nous garantit l'efficacité d'un tel épandage, d'autant que les moustiques se développent dans les marais se trouvant sous une couverture arborée , constituant un obstacle à la dispersion des produits.

Cette invasion de moustiques est pour le moins gênante, mais elle ne constitue pas un réel danger. Il faut donc le supporter, sans nécessairement attendre que la collectivité y trouve une solution. L'installation de moustiquaires aux fenêtres et l'usage de produits insecticides domestiques semble donc constituer les remèdes les plus raisonnables.

Jean-Marc LE GOUELLEC

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DELEGATION D'ATTRIBUTION DE FONCTIONS

Le Maire a informé le Conseil Municipal qu'en vertu de l'article L 2122-22 et L 2122-23 du code général des Collectivités Territoriales, qu'il est possible de déléguer directement au Maire un certain nombre d'attributions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, attribue au Maire les attributions en matière :

- de détermination des tarifs des différents droits,
- de la réalisation des emprunts,
- des actions en Justice,
- des règlements des dommages provoqués par les véhicules municipaux.

En vertu de l'article L 2122-18, le Maire a délégué, sous sa surveillance et sa responsabilité et en son absence :

- à Monsieur Guy MILLART, ses fonctions d'officier d'Etat Civil et l'ordonnancement des dépenses et l'émission des titres de recettes,
- à Monsieur Jean PETIT, ses fonctions de responsable du personnel communal.

INDEMNITÉS DE MAIRE ET ADJOINTS

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, a décidé d'attribuer au Maire et aux Adjointes 100 % des indemnités fixées par le décret n° 2000-1154 du 29 novembre 2000.

Pour le Maire, cette indemnité se monte à 17 % de l'indice 1015 de la grille indiciaire de la fonction publique.

Pour les Adjointes, cette indemnité se monte à 40 % de la somme correspondant à 12 % de l'indice 1015 de la grille indiciaire de la fonction publique, partagée par moitié entre les deux attributaires.

LOCALISATION D'UN POINT TRI DU VERRE

Le Maire a présenté la proposition de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde, concernant l'aménagement d'un Point Tri du verre, comportant un secteur « Conteneur » et un Coin « Info. » : petite plate-forme en béton bordée de pavés, supportant une borne d'information sur l'intérêt et les résultats du tri sélectif, et d'une corbeille de propreté.

Le coût financier de ces travaux, estimé à 13.000 f. sera intégralement pris en charge par le Communauté de Commune

ELABORATION D'UN RÈGLEMENT D'ASSAINISSEMENT

Le Maire a proposé d'établir à l'intention des nouveaux abonnés, un règlement d'assainissement fixant, de manière rigoureuse les conditions de branchement et d'utilisation du réseau collectif d'assainissement. Il a présenté les grands axes d'un projet de règlement sur lequel les Conseillers ont exprimé différentes remarques, dont il sera tenu compte lors de l'élaboration du document définitif. Ce document sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire a présenté aux Conseillers le dossier de base du débat public sur la nouvelle plate-forme aéroportuaire à vocation internationale pour le Bassin Parisien. Ce document de 62 pages présente les données initiales nécessaires à la Démarche d'Utilité Concertée pour un Site Aéroportuaire International (DUCSAI), menée sous la présidence de Monsieur Pierre ZEMOR, Conseiller d'Etat. Ce document est consultable en préfecture et sous-préfectures.

Le Maire a présenté aux Conseillers le contenu de la dernière réunion du Conseil Communautaire de la Champagne Picarde qui a eu lieu le Mercredi 11 avril 2001 à SAINT ERME, dont l'ordre du jour était la désignation du Président, des quatre Vice-Présidents et des quatre membres du Bureau.

Les Conseillers ont pris connaissance du compte-rendu de la dernière réunion du Syndicat du Collègue de Guignicourt, présenté par M. Laurent FOISSY et Mme Maryse KIELB, délégués de la Commune.

Prochaine séance : Vendredi 1^{er} Juin 2001 à 20 h.

ÉTAT CIVIL

Fanny PROT et Frédéric LEJEUNE ont uni leurs destinés le samedi 26 mai devant Monsieur le Maire d'Aguilcourt.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur et adressons nos félicitations à Marc et Françoise et à Mme Lucie PROT.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Comité des Fêtes :

Laurent FOISSY, Maryse KIELB, Jean-Marc LE GOUELLEC, Guy MILLART (*président*), Jacques WYGAS.

Harmonisation de l'espace communal :

Jocelyne BEGUIN, Martine JULMANN, Guy MILLART, Jean PETIT, Jean-Marc LE GOUELLEC, Guy DUVAL

Gazette :

Jocelyne BEGUIN, Maryse KIELB, Jean-Marc LE GOUELLEC, Guy MILLART

Centre Communal d'Action Sociale :

Jocelyne BEGUIN, Martine JULMANN, Guy SCHEIL, Nathalie PETIT, Véronique ROMA, Colette BOUCTON, Jean-Marc LE GOUELLEC (*président*)

CENTRE AÉRÉ

L'association Familles Rurales de Cormicy organise de nouveau cette année un C.L.S.H. (centre de loisirs sans hébergement) pour les enfants de 4 à 13 ans du 2 au 27 juillet.

Les inscriptions auront lieu :

le jeudi 31 mai, de 16h30 à 19h

et le samedi 2 juin, de 9h à 12h

à la Mairie de Cormicy

La Commune de Guignicourt ne nous a pas encore communiqué les dates et les conditions d'inscription à son centre aéré. Nous vous communiquerons par affichage et publication dans la Gazette les dates et conditions d'inscription dès que nous en serons informés.

Samedi 2 et dimanche 3 juin

c'est la fête à Aguilcourt

A PROPOS DE LA COLLECTE DU VERRE

L'Association Régionale pour l'Enseignement et la Recherche Scientifique (A.R.E.R.S.) nous a fait parvenir le bilan de la collecte du verre pour l'année 2000 : 178 784 tonnes récupérées dans 26 départements, permettant de reverser 3 056 817 F au profit de différents projets de recherche : à REIMS, le laboratoire de Biochimie de la Faculté de Pharmacie, la Bibliothèque Universitaire, l'Institut Godinot, la Faculté de Médecine, la Faculté des Sciences de Médecine et l'U.F.R. de Pharmacie ont bénéficié de 1 095 500F de dotations.

La benne située à Aguilcourt a permis de collecter en 2000, tonnes de verre, chiffre en progression par rapport aux 14 tonnes collectées en 1999. Les amateurs de chiffres et de statistiques trouveront ci dessous les différents éléments que l'ARERS nous a communiqués :

Kilos de verre collectés, par habitant :

à AGUILCOURT :	42,59
dans la Communauté de Communes :	48,99
dans l'Aisne :	35,93

Merci à tous et poursuivons l'effort!

CHRONIQUE DE L'ALMA

Les après-midi récréatives organisées début mai à l'attention des jeunes ont connu un vif succès, et nous remercions entre autres Magali et Caroline DELACOURT, qui se sont largement impliquées dans leur organisation.

L'ALMA organise

le **SAMEDI 16 JUIN**

sur la place du village, à partir de 14 heures,

un **CONCOURS DE BOULES**

en doublettes

1^{er} Prix : 1 carton de Champagne et un Trophée

2^{ème} Prix : 4 bouteilles de Champagne

Récompense à chaque participant

Inscription sur place : 30F par personne.



de 10h à 18h

avec

**la Patrouille
de France**

Prix d'entrée : 25 francs

Gratuit pour les enfants de moins de 7 ans

LA GAZETTE D'AGUILCOURT

Conception et mise en page : Jean-Marc LE GOUELLEC

Comité de rédaction : M. KIELB - J.M. LE GOUELLEC - G. MILLART